

(1)

(N° 193)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1912.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1911 DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT
ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

RAPPORT ANNUEL

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1911 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport, comme le précédent, contient dans sa première partie quelques renseignements destinés à faire ressortir clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Fonds d'amortissement.

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1^{er}, de la loi du 13 novembre 1847 : ces fonds sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

* * *

La dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 3 %, primitivement fixé à 0.20 % du capital émis, a été portée à 0.30 % à partir de l'exercice 1904 (1).

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1911 s'élèvent à fr. 14,634,847 81 ; cette somme se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATIONS.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dette à 5 %, 1 ^{re} série	1,613,160 22	555,416 50	2,146,576 72
— 2 ^e série	8,404,150 19	3,054,258 50	11,458,588 69
— 3 ^e série	770,006 40	279,876 .	1,049,882 40
	10,787,296 81	3,847,551 .	14,634,847 81

DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nou-

(1) La dette à 2 1/2 % n'a pas de dotation qui lui soit propre ; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi.

vement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 3 %, 1^{re} série, pour les semestres échus les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 1911, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1^{er} juillet 1910 et jusqu'au 1^{er} janvier 1911; celle de la dette à 3 %, 2^e série, ordonnancée les 1^{er} mai et 1^{er} novembre 1911, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1^{er} novembre 1910 et au 1^{er} mai 1911; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3^e série, liquidée les 1^{er} février et 1^{er} août 1911, se rapporte au capital émis au 1^{er} août 1910 et au 1^{er} février 1911.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1911 ont pris cours.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital émis au 1 ^{er} janvier 1910 (1)	fr.	515,151,575	»
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1910		20,927,600	»
		536,079,175	»
— au 1 ^{er} juillet 1910	fr.	536,079,175	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1910		3,281,800	»
		539,360,975	»
— au 1 ^{er} janvier 1911	Fr.	539,360,975	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} janvier 1911 : 0.15 % sur	fr.	536,079,175	=	804,418 76
Le 1 ^{er} juillet 1911 : 0.15 % sur		539,360,975	=	809,041 46
				1,613,460 22
	ENSEMBLE.		fr.	1,613,460 22

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital émis au 1 ^{er} mai 1910 (2)	fr.	2,779,480,582	22
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1910		3,690,000	»
		2,783,170,582	22
— au 1 ^{er} novembre 1910	fr.	2,783,170,582	22
— du 1 ^{er} novembre 1910 au 30 avril 1911		36,442,300	»
		2,819,582,882	22
— au 1 ^{er} mai 1911	fr.	2,819,582,882	22

(1) Déduction faite du capital de 3,644,600 francs } éteint en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897
 (2) Déduction faite du capital de 724,500 francs } (voir Rapport de 1909, p. 2).

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} mai 1911 : 0.15 % sur . . . fr.	2,783,170,582 22	=	4,174,755 87
Le 1 ^{er} novembre 1911 : 0.15 % sur . . .	2,819,582,882 22	=	4,229,374 32
ENSEMBLE.			fr. 8,404,130 19

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital émis au 1 ^{er} février 1910 (1) fr.	256,550,300	»
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1910		»
— au 1 ^{er} août 1910 fr.	256,550,300	»
— du 1 ^{er} août 1910 au 31 janvier 1911	257,000	»
— au 1 ^{er} février 1911 fr.	256,787,300	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} février 1911 : 0.15 % sur . . . fr.	256,550,300	=	384,825 45
Le 1 ^{er} août 1911 : 0.15 % sur	256,787,300	=	385,180 95
ENSEMBLE.			fr. 770,006 40

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital amorti au 1 ^{er} juillet 1910 fr.	16,121,700	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1910	1,081,700	»
— au 1 ^{er} janvier 1911 fr.	17,203,400	»
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1911	1,154,300	»
— au 1 ^{er} juillet 1911 fr.	18,357,700	»

(1) Déduction faite du capital de 2,576,200 francs éteint en exécution de l'article 5 de la loi du 6 mars 1897 (voir Rapport de 1909, p. 2).

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} janvier 1911 : 1 1/2 % sur . . . fr.	17,203,400 =	258,051 »
Le 1 ^{er} juillet 1911 : 1 1/2 % sur	18,357,700 =	275,365 50
ENSEMBLE. . . fr.		533,416 50

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} novembre 1910 fr.	92,011,900 »
— du 1 ^{er} novembre 1910 au 30 avril 1911 . . .	6,002,800 »
— au 1 ^{er} mai 1911 fr.	98,014,700 »
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1911	6,254,500 »
— au 1 ^{er} novembre 1911 fr.	104,269,200 »

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} mai 1911 : 1 1/2 % sur fr.	98,014,700 =	1,470,220 50
Le 1 ^{er} novembre 1911 : 1 1/2 % sur	104,269,200 =	1,564,038 »
ENSEMBLE. . . fr.		3,034,258 50

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} août 1910 fr.	8,496,900 »
— du 1 ^{er} août 1910 au 31 janvier 1911	548,200 »
— au 1 ^{er} février 1911 fr.	9,045,100 »
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1911	568,200 »
— au 1 ^{er} août 1911 fr.	9,613,300 »

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} février 1911 : 1 1/2 % sur fr.	9,045,100 =	135,676 50
Le 1 ^{er} août 1911 : 1 1/2 % sur	9,613,300 =	144,199 50
ENSEMBLE. . . fr.		279,876 »

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1911 :

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.	MONTANT.
3 %, 1 ^{re} série.		
1 ^{er} janvier 1911 . . .	Dotation.	804,118 76
	Intérêts	258,051 "
1 ^{er} juillet 1911 . . .	Dotation.	809,041 46
	Intérêts	275,365 50
3 %, 2 ^e série.		
1 ^{er} mai 1911	Dotation.	4,174,755 87
	Intérêts	1,470,220 50
1 ^{er} novembre 1911 . . .	Dotation.	4,229,574 52
	Intérêts	1,564,038 "
3 %, 3 ^e série.		
1 ^{er} février 1911	Dotation.	384,825 45
	Intérêts	155,676 50
1 ^{er} août 1911.	Dotation.	385,180 95
	Intérêts	144,199 50
		14,634,847 81

Emploi des fonds.

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1911, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1 ^o Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1910	fr. 4,056,570 09
2 ^o Fonds afférents à l'année 1911	14,634,847 81
ENSEMBLE	fr. 18,691,417 90

REPORT. . . . fr. 18,691,417 90

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une somme de fr. 14,573,213 01 à l'amortissement des capitaux détaillés ci-après :

En 3 %, 1 ^{re} série . . .	fr. 2,371,200 »
— 2 ^e série . . .	12,534,300 »
— 3 ^e série . . .	1,165,400 »
TOTAL. . . .	fr. 16,070,900 »

Elle a reversé semestriellement au Trésor les seuls excédents insuffisants pour acquérir une coupure de 100 francs; ces excédents se répartissent comme il suit entre les différents fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 %, 1 ^{re} série . fr.	138 43	
— 2 ^e série . . .	8 29	
— 3 ^e série . . .	83 59	
ENSEMBLE. . . . fr.	230 31	14,573,443 32

Au 31 décembre 1911, il restait donc disponible une somme de fr. 4,117,974 58 reportée à l'exercice 1912. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au 30 avril 1912.

* * *

La somme de fr. 230 31, reversée au Trésor et rattachée au Budget extraordinaire de 1911, se décompose comme il suit :

3 %, 1 ^{re} série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} juillet 1910 fr.	60 82	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} janvier 1911	77 61	
	<hr/>	138 43
3 %, 2 ^e série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} novembre 1910 fr.	5 54	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} mai 1911	2 75	
	<hr/>	8 29
A REPORTER. fr.	146 72	

REPORT. . . . fr. 146 72

3 %, 3^e série.

a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} août 1910 fr.	24 31	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} février 1911	59 28	
		83 59
TOTAL. . . . fr.		230 31

Taux des rachats

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 87 50 à 92 10 pour le 3 %, 1^{re} série; de 87 50 à 92 10 pour le 3 %, 2^e série, et de 87 50 à 92 20 pour le 3 %, 3^e série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 89 73, 89 92 et 90 01; sur l'ensemble des opérations de l'année, il est de 89 91.

Situation des emprunts.

Le tableau ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1911, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation :

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS (1).	CAPITAUX AMORTIS (1)	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dettes à 3 %, 1 ^{re} série	540,657,175 "	19,574,600 "	521,082,575 •
— 2 ^e série	2,851,095,382 22	106,322,100 "	2,744,773,282 22
— 3 ^e série	256,794,500 "	10,049,800 "	246,744,500 •
	5,648,546,857 22	135,946,500 "	3,512,600,357 22

(1) Non compris les capitaux éteints en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient au 31 décembre 1911 à 1,808,561,000 francs; ils étaient de 1,728,596,000 francs à la fin de l'année précédente.

Depuis 1905, ces dépôts comprennent les cautionnements constitués, en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail, par les chefs d'entreprises ou les sociétés qui se sont substituées à leurs obligations et par les établissements agréés pour le service des rentes; ces cautionnements peuvent être versés en numéraire ou en fonds publics belges et étrangers; les cautionnements en numéraire sont assimilés aux dépôts et consignations et jouissent comme eux d'un intérêt annuel de 2 1/2 %.

La Caisse des dépôts assume, en outre, la gestion du fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée; ce fonds a pour but de pourvoir au paiement des allocations dues en cas d'accidents, lorsque le chef d'entreprise est en défaut de s'acquitter des obligations qui lui incombent; il est alimenté par des cotisations mises à charge d'une catégorie déterminée de chefs d'entreprises. Les premières opérations à rattacher au fonds de garantie ont été effectuées pendant l'année 1906.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite excèdent les réalisations de 74,702,000 francs; tandis que le chiffre des cautionnements en numéraire a diminué de 385,000 francs, celui des consignations a augmenté de 3,056,000 francs; le solde des cautionnements en fonds publics s'est accru de 3,163,000 francs; de son côté, le fonds de prévision monétaire présente un accroissement de 1,617,000 francs.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850 :

ANNÉES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de														ANNÉES.
	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'entrepreneurs, d'industriels, et d'agents commerciaux (en numéraire).	cautionnements versés en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire (contributeurs et entrepreneurs).	cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail		consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens, intérêts compris (en numéraire).	application des fonds disponibles de la Caisse générale d'épargne et de retraite (salaires nominaux des capitains).	fonds spécial de prévision monétaire.	fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.	fonds de garantie institués par l'article 30 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	comptes soldés (pour mémoire).	ENSEMBLE.	
				en numéraire.	en fonds publics belges et étrangers.										
1850	9,608	"	"	"	"	2,005	"	"	"	"	"	"	"	12,515	1850
1855	10,477	763	4,615	"	"	4,746	"	"	"	"	"	"	"	20,601	1855
1860	12,647	1,050	5,510	"	"	7,172	"	"	"	"	"	"	"	26,588	1860
1865	14,762	2,148	12,505	"	"	7,457	"	"	"	"	"	"	"	36,872	1865
1870	15,700	1,405	11,463	"	"	11,197	505	"	6,126	"	"	"	"	46,196	1870
1875	20,988	2,015	15,467	"	"	21,577	2,051	11,562	26,796	"	"	"	5,595	101,429	1875
1880	28,916	5,984	17,752	"	"	52,156	1,554	5,271	64,227	"	"	"	2,552	154,552	1880
1885	56,587	4,506	15,049	"	"	41,055	515	71	156,550	"	"	"	851	254,960	1885
1890	40,897	5,509	14,280	"	"	52,125	517	82	305,018	502	"	"	865	397,505	1890
1895	54,789	4,058	15,759	"	"	50,584	226	92	485,046	594	"	"	"	588,948	1895
1900	44,867	6,250	25,112	"	"	29,402	258	104	726,408	2,760	"	"	"	855,150	1900
1901	44,805	6,214	25,245	"	"	27,919	259	107	796,484	3,199	"	"	"	904,210	1901
1902	51,091	6,186	26,151	"	"	28,857	245	110	885,666	3,551	10,662	"	"	1,012,497	1902
1903	47,248	5,369	26,467	"	"	27,069	245	115	925,767	3,705	17,558	"	"	1,052,219	1903
1904	56,942	6,398	27,410	"	"	27,202	248	117	1,001,440	4,581	24,498	"	"	1,148,656	1904
1905	52,264	6,547	25,103	350	12,465	25,259	251	120	1,059,548	5,875	50,152	"	"	1,217,894	1905
1906	52,864	7,106	28,675	250	21,404	24,948	254	124	1,128,569	6,005	55,916	18	"	1,504,221	1906
1907	50,609	8,196	29,947	250	24,025	26,077	257	127	1,244,556	5,558	51,579	7	"	1,420,966	1907
1908	52,670	7,570	28,688	250	25,971	51,541	260	135	1,346,558	7,529	26,854	55	"	1,527,846	1908
1909	55,704	8,506	31,140	250	26,557	28,955	265	97	1,454,668	8,615	27,944	69	"	1,620,570	1909
1910	55,805	8,012	31,431	250	27,495	28,216	266	97	1,541,400	10,026	26,302	108	"	1,728,596	1910
1911	52,785	9,545	32,011	250	50,078	51,272	269	98	1,616,192	11,645	24,349	60	"	1,808,561	1911

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

Cautionnements de comptables et de contribuables.

1° En numéraire

Solde des dépôts au 31 décembre 1910.	fr.	53,803,236 06
Versements reçus en 1911		8,472,429 74
	fr.	62,275,665 80
Mandats acquittés en 1911		9,491,083 73
Solde au 31 décembre 1911	fr.	<u>52,784,582 07</u>

y compris une somme de fr. 1,787,965 74 restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1910	fr.	6,604,400 »
Dépôts reçus en 1911		594,000 »
	fr.	7,198,400 »
Restitutions effectuées en 1911		463,300 »
Solde au 31 décembre 1911	fr.	<u>6,735,100 »</u>

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 %	fr.	540,000 »
— à 3 %		6,195,100 »
	fr.	<u>6,735,100 »</u>

Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.

1° En numéraire

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1910. fr.	870,194 90	8,912,169 30	9,782,364 20
Montant des versements effectués en 1911	8,878,471 »	5,519,511 68	14,397,982 68
	<u>9,748,665 90</u>	<u>14,431,680 98</u>	<u>24,180,346 88</u>
Montant des rembourse- ments	8,803,416 90	4,886,513 74	13,689,930 64
Solde au 31 décembre 1911. fr.	<u>945,249 »</u>	<u>9,545,167 24⁽¹⁾</u>	<u>10,490,416 24</u>

(¹) Y compris une somme de fr. 785,493 45 restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1910	fr.	23,956,400	»
Dépôts reçus en 1911		19,874,800	»
	fr.	43,831,200	»
Restitutions effectuées en 1911		19,500,900	»
Solde au 31 décembre 1911	fr.	24,330,300	»
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 2 1/2 %	fr.	533,900	»
Id. à 3 %		22,182,400	»
Chemin de fer Flandre occidentale (certificats 3 %)		74,200	»
Caisse d'annuités 3 %		248,100	»
Id. 4 %		7,600	»
Id. 4 1/2 %		94,400	»
Crédit communal 3 %		161,100	»
Id. 4 1/2 %		238,700	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 %		789,900	»
	fr.	24,330,300	»

*Cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

1° En numéraire.

Solde au 31 décembre 1910	fr.	250,000	»
Versements effectués en 1911		»	»
	fr.	250,000	»
Mandats acquittés en 1911		»	»
Solde au 31 décembre 1911	fr.	250,000	»

2° En fonds publics belges et étrangers.

Solde au 31 décembre 1910	fr.	27,495,046	66
Dépôts reçus en 1911		6,079,500	»
	fr.	33,574,546	66
Valeurs restituées pendant l'année		3,496,500	»
Solde au 31 décembre 1911	fr.	30,078,046	66
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 2 1/2 %	fr.	7,500	»
Id. 3 %		22,787,000	»
Caisse d'annuités 3 %		239,000	»
Emprunt congolais 1906, 4 %		50,000	»
Id. 1909, 4 %		50,000	»
Crédit communal 3 %		1,173,500	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux		2,486,000	»
A REPORTER	fr.	26,813,000	»

REPORT . . . fr.	26.813,000 »
Emprunt allemand 3 1/2 %	812,500 »
Consolidés anglais	200,000 »
Rente française perpétuelle 3 %	1,043,466 66
Id. amortissable 3 %	133,000 »
Rente hollandaise 2 1/2 % (certificats)	22,880 »
Emprunt suisse 3 1/2 %	10,000 »
Ville de Rotterdam 1906, 3 1/2 %	262,080 »
Chemins de fer de l'État hollandais	81,120 »
Chemins de fer fédéraux (Suisse)	700,000 »
	<hr/>
Fr.	30,978,046 66

Consignations.

Solde au 31 décembre 1910 fr.	28,216,464 81
Versements de 1911	15,652,502 68
	<hr/>
	fr. 43,868,967 49
Remboursements de 1911	12,596,706 86
	<hr/>
Solde au 31 décembre 1911 fr.	31,272,260 63

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1910.	CAPITAUX déposés en 1911.	CAPITAUX remboursés en 1911.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1911.
				des DÉPÔTS effectués en 1911 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1911.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas	7,546 93	»	»	»	»	7,546 95
2. Saisies réelles du Hainaut	72,383 39	»	»	»	»	72,383 39
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 20 avril 1874.)	87,587 63	43,000 »	30,100 »	12,900 »	»	100,487 63
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.)	529,995 42	9,008 05	10,794 50	»	1,786 23	528,209 17
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique.	6,200,971 88	11,607,157 49	8,377,004 02	3,250,153 47	»	9,451,125 35
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens	142,195 38	9,000 »	4,000 »	5,000 »	»	147,195 38
7. Sommes appartenant à des successions vacantes	205,251 63	26,419 69	4,278 85	22,140 84	»	227,372 47
8. Sommes appartenant à des absents	480,600 15	40,446 01	42,850 38	»	2,384 37	478,215 78
9. Fonds de mineurs et interdits. (Loi du 16 décembre 1851.)	12,996,791 67	1,840,949 07	1,874,304 76	»	53,335 69	12,963,435 98
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.)	3,996,181 76	1,585,509 40	1,568,478 84	15,030 65	»	4,011,212 41
11. Dépôts de toute autre nature (*)	3,496,978 97	693,012 88	884,915 71	»	191,902 83	3,305,076 14
TOTAUX . . . fr.	28,216,464 81	15,652,502 68	12,596,706 86	3,285,224 96	229,429 14	31,272,260 63
				EXCÉDENT DES DÉPÔTS SUR LES REMBOURSEMENTS. . . . fr.		
						3,055,795 82

(*) La rubrique *Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor* a été supprimée; les sommes qui y figuraient ont été reportées à la rubrique *Dépôts de toute autre nature*.

Cautionnements de remplaçants.

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873.

La Caisse est chargée de restituer les cautionnements de remplaçants au fur et à mesure de leur exigibilité; aucun remboursement n'a été effectué en 1911.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

1° Principal.

Solde au 31 décembre 1910 restant inscrit au 31 décembre 1911	fr.	118,564 81
---	-----	------------

2° Intérêts.

Solde au 31 décembre 1910	fr.	147,105 82
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1911		2,963 13
		<hr/>
Intérêts inscrits au 31 décembre 1911	fr.	150,068 95
		<hr/>
TOTAL GÉNÉRAL.	fr.	268,633 76

Caisses de milice

instituées par la loi du 3 juin 1870 (en liquidation).

Les fonds tenus en réserve pour compléter la liquidation, décrétée par l'article 10 de la loi du 5 avril 1875, des quatre Caisses de milice instituées par la loi du 3 juin 1870, s'élevaient au 31 décembre 1910 à fr. 96,707 94

En 1911, ils se sont accrus des intérêts afférents à l'année 1910. fr. 2,921 27

Fr. 99,629 21

Pendant l'année écoulée, il a été prélevé sur ces fonds, pour le règlement des droits de miliciens appartenant aux levées de 1872 et 1874, une somme de. 1,271 18

Au 31 décembre 1911, les fonds tenus en réserve s'élevaient à fr. 98,358 03

se répartissant comme il suit entre les quatre Caisses de milice :

Classe de 1871	fr.	3,411 58
Id. 1872		18,622 58
Id. 1873		26,152 93
Id. 1874		50,171 14
	Fr.	<u>98,358 03</u>

Une grande partie de cette somme pourra être reversée au Trésor après la clôture de la liquidation desdites Caisses.

Fonds spécial de prévision monétaire.

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice réalisé par la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et par la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). En vertu de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1910, l'avoir du fonds montait à . . .	fr.	10,026,073 82
En 1911, les recettes se sont élevées à		1,860,176 37
	Fr.	<u>11,886,250 19</u>

Elles comprennent :

a) les intérêts échus	fr.	328,359 »
b) le bénéfice brut résultant de la frappe :		
1° de pièces de 2 centimes fr.		92,621 42
2° id. 50 id.		728,750 »
3° id. 2 francs		710,243 »
		<u>1,531,616 42</u>

c) la somme demeurée disponible et reversée au Trésor sur celle de 2,000 francs, mise à la disposition de l'Administration des Monnaies pour le paiement de salaires.

200 95

Fr. 1,860,176 37

A REPORTER. fr. 11,886,250 19

REPORT. fr. 11,886,250 19

Les dépenses montant à fr. 243,567 35
se décomposent comme il suit :

a) Paiement des frais de fabrication de pièces de cuivre
et achat de métal fr. 77,770 87

b) Paiement de la fourniture de coins moné-
taires (pièces de 10 centimes) 2,000 »

c) Paiement de frais de fabrication de mon-
naies divisionnaires d'argent, achat d'argent
fin, frais de rapatriement et de transformation
de pièces usées 149,872 28

d) Prix de confection du nouveau type des
monnaies d'or à l'effigie du roi Albert (acompte) 5,000 »

e) Somme mise à la disposition de l'Admi-
nistration des Monnaies pour le paiement de
salaires et d'indemnités de chômage 3,035 »

f) Dépenses ordinaires de réfection et d'en-
tretien des locaux de l'Hôtel des Monnaies 5,889 20

Fr. 243,567 35

Le reste, soit fr. 11,642,682 84

représente l'avoir du fonds au 31 décembre 1911.

Au 31 décembre 1910, le Fonds de prévision monétaire pos-
sédait, en titres 3%, un capital nominal de 10,259,500 francs
dont le prix de revient s'élevait à fr. 10,026,216 15

En 1911, une somme de 907,807 09
a été appliquée à l'achat d'un capital de
983,300 francs en titres de la même dette.

Au 31 décembre 1911, le Fonds de prévision
monétaire possédait ainsi un capital nominal
de 11,242,800 francs, en titres 3%, dont le
prix de revient s'élevait à fr. 10,934,023 24

Le solde en deniers, disponible à cette date, était de fr. 708,659 60

Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse:

Ce fonds a été institué par l'article 11 de la loi du 10 mai 1900, qui l'a
rattaché à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est destiné à payer les primes d'encouragement accordées en vue de la

constitution de pensions de vieillesse, et à liquider les allocations annuelles de 65 francs octroyées à des ouvriers et anciens ouvriers qui se trouvent dans le besoin.

Il est alimenté par une dotation fixe inscrite chaque année au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et, en cas d'insuffisance, par des ressources exceptionnelles à solliciter de la Législature; fixée primitivement à 12 millions de francs (années 1901 et 1902), cette dotation a été portée à 15 millions par la loi du 18 février 1903 (années 1903 à 1905); la loi budgétaire de 1906 l'a élevée au chiffre actuel de 16 millions de francs.

Voici comment s'établit la situation de ce Fonds spécial :

Solde au 31 décembre 1910	fr.	26,301,710	90
RECETTES DE 1911 :			
Montant de l'allocation budgétaire de 1911	fr.	16,000,000	»
Somme restituée par la Caisse de retraite		73,480	90
		16,073,480	90
ENSEMBLE. . . . fr.			
		42,375,191	80
DÉPENSES :			
Pensions payées par les comptables de la Poste pendant l'année 1908.	fr.	13,631,007	50
Primes d'encouragement : somme mise à la disposition de la Caisse de retraite en 1911		4,375,000	»
		18,026,007	50
Solde au 31 décembre 1911	fr.	24,349,184	30

Cette somme est entièrement engagée; elle est destinée à rembourser à l'Administration des Postes, chargée du paiement des allocations de 65 francs, le montant des avances faites en 1909; le surplus sera affecté, concurremment avec les nouvelles ressources à attribuer au Fonds spécial, à la régularisation des avances faites à partir du 1^{er} janvier 1910.

Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.

En attendant le recouvrement des cotisations de garantie, le Trésor a avancé audit fonds, en 1906 et en 1908, respectivement 20,000 francs et 60,000 francs pour lui permettre de faire face aux dépenses dont il a la charge; en 1909, une nouvelle avance de 50,000 francs lui a été faite; elle a été imputée comme les précédentes sur le crédit de 150,000 francs ouvert pour cet objet au Ministère des Finances et des Travaux publics par l'article 3 de la loi contenant le Budget extraordinaire de l'exercice 1908.

Les opérations du Fonds de garantie effectuées pendant l'année 1911 se résument comme il suit :

Solde au 31 décembre 1910 fr. 108,041 95

RECETTES :

Recouvrements d'avances faites par le Fonds de garantie, opérés par l'Administration des Contributions fr. 9,050 56

Montant net des cotisations de garantie afférentes à l'exercice 1910. 65,557 94

Somme restituée par la Caisse de retraite 423 87

74,732 37

Fr. 182,774 32

DÉPENSES :

Allocations payées à la suite d'accidents (mandats acquittés) fr. 22,459 81

Sommes versées à la Caisse de retraite pour la constitution de rentes 91,521 52

113,761 33

Solde au 31 décembre 1911 fr. 69,012 99

Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1911, à la somme de fr. 3,006,550 97

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de 2,413,136 96 se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables fr. 1,565,961 71

Intérêts des cautionnements de remplaçants 2,963 13

Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs 209,844 62

Intérêts des cautionnements (accidents du travail) 6,250 »

Intérêts des consignations 628,117 50

Fr. 2,413,136 96

L'excédent en faveur du Trésor est donc de fr. 593,414 01

Caisse générale d'épargne et de retraite.

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1863).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations réalisées en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1910, des valeurs s'élevant en capital nominal à fr. 1,406,478,930 »

Les placements de 1911 ont atteint 86,186,800 »

ENSEMBLE. fr. 1,492,665,730 »

et les réalisations 17,506,940 »

Le capital restant placé au 31 décembre 1911 est donc de fr. 1,475,158,790 »

Au 31 décembre 1910, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à . . fr. 29,304,494 97

Elle a consenti en 1911 de nouveaux prêts pour 3,164,300 »

ENSEMBLE. fr. 32,468,794 97

Les remboursements se sont élevés à . . 1,598,836 64

Reste au 31 décembre 1911. 30,869,958 33

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour but la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Au 31 décembre 1910, le solde des placements de cette nature était de fr. 84,223,770 63

De nouveaux prêts ont été consentis en 1911 pour 5,477,900 »

ENSEMBLE. fr. 89,703,670 63

Les remboursements se sont élevés à . . 178,324 99

Reste au 31 décembre 1911. 89,525,345 64

A REPORTER. fr. 1,595,554,093 97

R I P O R T. . . fr. 1,595,554,093 97

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 21 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1910, de fr. 13,785,731 11

En 1911, des prêts ont été consentis pour une somme totale de 3,034,670 »

à l'intervention des comptoirs agricoles de Binche, Bruges, Bruxelles, Dinant, Florennes, Frasnes-lez-Buissenal, Gand, Gembloux, Genappe, La Hulpe, Liège, Louvain et Namur.

ENSEMBLE. . . . fr. 16,820.401 11

Les remboursements effectués en 1911 se sont élevés à 1,905.090 25

Le solde au 31 décembre 1911 est donc de 14,915,310 86

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; le montant des annuités restant en portefeuille au 31 décembre 1911 est de 37,268 93

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1911, à 4,991,210 24

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles et par les caissiers de la Caisse d'épargne 679,539 »

de même que les titres déposés à la Caisse d'épargne par les chefs d'entreprises pour garantir le service de rentes dues en cas d'accidents (art. 16, § 3, de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail). 15,000 »

sont également placés sous le dossier de la Caisse des dépôts et consignations.

TOTAL. . . fr. 1,616,192,423 »

Les placements en fonds publics faits par cette dernière Caisse pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne se sont élevés en capital nominal à 1,229,700 francs.

Le 30 mars 1912.

Le Ministre des Finances,

M. LEVIE.

ANNEXES.

SITUATION GÉNÉRALE

DE

LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1944.

ANNEXE N° 1

FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.			Totaux.
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	
	540,637,475 »	2,851,093,382 22	256,794,300 »	3,648,546,857 22

FONDS D'AMORTISSEMENT.

Dotations annuelles	4,613,160 22	8,404,130 19	770,006 40	14,787,296 81
Intérêts des capitaux amortis	533,416 50	3,034,258 50	279,876 »	3,847,551 »
Fonds d'amortissement de l'année 1911	2,146,576 72	11,438,388 69	1,049,882 40	14,634,847 81
Dotations et intérêts des années antérieures	17,552,669 21	121,721,770 84	9,970,570 80	149,245,010 85
	19,699,245 93	133,160,159 53	11,020,453 20	163,879,858 66

EMPLOI DES FONDS.

Coût des rachats effectués en 1911	2,146,431 72	11,368,559 15	1,058,222 14	14,573,213 01
Coût des rachats effectués antérieurement	16,846,882 70	90,590,066 24	8,711,216 32	116,148,165 26
	18,993,314 42	101,958,625 39	9,769,438 46	130,721,378 27
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi	438 43	8 29	83 59	230 31
Versements effectués antérieurement de ce chef	705,725 69	27,225,328 59	1,109,221 22	29,040,275 50
	19,699,178 54	129,183,962 27	10,878,743 27	159,761,884 08
Encaisse au 31 décembre 1911	67 39	3,976,197 26	141,709 93	4,117,974 58
	19,699,245 93	133,160,159 53	11,020,453 20	163,879,858 66

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.			
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	540,657,175 »	2,851,095,382 22	256,794,300 »	3,648,546,857 22

TITRES RACHETÉS.

Titres rachetés pendant l'année 1911	2,371,200 »	12,534,300 »	1,165,400 »	16,070,900 »
Titres rachetés antérieurement	17,203,400 »	93,787,800 »	8,834,400 »	119,825,600 »
	19,574,600 »	106,322,100 »	10,049,800 »	135,946,500 »

TITRES BRULÉS OU ANNULÉS.

Titres brûlés	17,203,400 »	92,041,900 »	9,045,100 »	118,290,400 »
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amortissement.</i>	2,371,200 »	14,310,200 »	1,004,700 »	17,686,100 »
	19,574,600 »	106,352,100 »	10,049,800 »	135,976,500 »

ÉTAT COMPARATIF

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie
au 31 décembre 1911.*

1° Titres émis	540,657,175 »	2,851,095,382 22	256,794,300 »	3,648,546,857 22
2° — amortis	19,574,600 »	106,322,100 »	10,049,800 »	135,946,500 »
5° — restant à amortir	521,082,575 »	2,744,773,282 22	246,744,500 »	3,512,600,357 22

Bruxelles, le 50 mars 1912.

*L'Administrateur-Directeur général
de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé de la gestion
de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N° 2.

SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

ACTIF.

Dépôts et

Trésor public.	{	Son compte courant	130,214,587 41	} 130,279,881 86
		Mandats en circulation	65,294 45	

Fonds publics et dépôts

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire	62,088,695 66	
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite	1 615,497,884	»
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles, etc.	679,539	»
Dépôts de garantie effectués à la Caisse d'épargne en vertu de l'article 16 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	15,000	»

Placement des

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions	148,357 14	
---	------------	--

A REPORTER. fr. 1,808,709,357 66

CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1914.

PASSIF.*consignations.*

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables	Inscrits fr. 50,961,010 66	} 52,748,976 40	} 32,784,582 07
	A inscrire 1,787,963 74		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer		35,605 67	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc.	Inscrits fr. 8,730,744 82	} 9,515,937 95	} 9,543,167 24
	A inscrire 785,193 13		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer		29,229 29	
Cautionnements en numéraire versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.	Inscrits fr. 250,000 »	}	} 250,000 »
	A inscrire »		
Consignations de toute nature			31,272,260 63
Cautionnements de remplaçants	Principal fr. 118,564 81	} 268,633 76	} 268,633 76
	Intérêts 150,068 95		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, restant à payer		»	
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871).			3,411 58
— — — (— 1872).			18,622 38
— — — (— 1873).			26,152 93
— — — (— 1874).			50,171 14
Fonds de prévision monétaire			11,642,682 84
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (art. 11 de la loi du 10 mai 1900)			24,349,134 30
Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée du 24 décembre 1903		68,553 50	} 69,012 99
Mandats pour allocations dues à la suite d'accidents, restant à payer		459 49	

de garantie en numéraire.

Cautionnements en fonds publics de contribuables et dépôts de garantie	Numéraire 945,249 »	} 32,010,649 »
	Fonds publics 31,065,400 »	
Cautionnements en fonds publics belges et étrangers constitués en exécution de la loi précitée du 24 décembre 1903.		30,078,046 66
Caisse générale d'épargne et de retraite		1,616,192,423 »

fonds de dépôt.

Trésor public, S/C d'avances		101,412,686 59
--	--	----------------

A REPORTER. fr. 1,909,973,687 11

ACTIF.

REPORT. . . . fr. 1,808,709,357 66

Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,225,425 66	capital nominal de titres à 2 $\frac{1}{2}$ % belge	acquis pour fr.	3,594,186 73
24,674,075 »	— — 3 % — (1 ^{re} série)	—	23,797,729 12
64,344,415 72	— — 5 % — (2 ^e série)	—	55,401,199 88
7,359,800 »	— — 5 % — (3 ^e série)	—	7,418,177 12
280 »	d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités	—	302 31
2,975 »	— — 4 $\frac{1}{2}$ %	—	3,435 05
13,000 »	d'actions privilégiées Grand-Luxembourg	—	16,917 97
Fr. 102,619,971 38		—	fr. 90,231,948 18

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :

Fr. 3,411 58	livret de la Caisse d'épargne	acquis pour fr.	3,411 58
--------------	-------------------------------	-----------------	----------

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :

Fr. 18,622 38	livret de la Caisse d'épargne	—	18,622 38
---------------	-------------------------------	---	-----------

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1875) :

Fr. 26,152 93	livret de la Caisse d'épargne	—	26,152 93
---------------	-------------------------------	---	-----------

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :

Fr. 50,171 14	livret de la Caisse d'épargne	—	50,171 14
---------------	-------------------------------	---	-----------

Fonds de prévision monétaire :

Fr. 4,028,300 »	capital nominal de titres à 5 % belge (1 ^{re} série)	acquis pour fr.	3,892,581 57
4,757,200 »	— — 5 % — (2 ^e série)	—	4,634,631 80
2,457,300 »	— — 5 % — (3 ^e série)	—	2,406,809 87
Fr. 11,242,800 »		—	10,934,023 24

Fr. 1,909,973,687 11

PASSIF.

REPORT. . . fr. 1,909,973,687 11

Fr. 1,909,973,687 11

Bruxelles, le 30 mars 1912.

*L'Administrateur-Directeur général
de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé de la gestion,
de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM

ANNEXE N° 3.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Mouvement et situation du portefeuille.

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1911.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1911.
Caisse des dépôts et consignations :					
Titres 2 1/2 % belge	6,225,210 85	214 81	6,225,425 66	»	6,225,425 66
— 3 % — (1 ^{re} série)	21,770,675 »	4,138,600 »	25,909,275 »	1,235,200 »	24,674,075 »
— 3 % — (2 ^e série)	64,887,715 72	15,625,500 »	80,513,215 72	16,168,800 »	64,344,415 72
— 3 % — (3 ^e série)	9,541,700 »	1,345,300 »	10,887,000 »	3,527,200 »	7,359,800 »
Obligations 4 % Caisse d'annuités	280 »	»	280 »	»	280 »
— 4 1/2 % —	2,915 »	60 »	2,975 »	»	2,975 »
Act. priv. de la G ^{de} C ^{ie} du Luxembourg.	10,000 »	3,000 »	13,000 »	»	13,000 »
	102,438,496 57	21,112,674 81	123,551,171 38	20,931,200 »	102,619,971 38

Caisse de milice. — Levée de 1871 :

Livret de la Caisse d'épargne	3,312 25	99 33	3,411 58	»	3,411 58
---	----------	-------	----------	---	----------

Caisse de milice. — Levée de 1872 :

Livret de la Caisse d'épargne	18,853 81	565 62	19,419 43	797 05	18,622 38
---	-----------	--------	-----------	--------	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1873 :

Livret de la Caisse d'épargne	25,391 38	761 55	26,152 93	»	26,152 93
---	-----------	--------	-----------	---	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1874 :

Livret de la Caisse d'épargne	49,150 50	1,494 77	50,645 27	474 13	50,171 14
---	-----------	----------	-----------	--------	-----------

Fonds de provision monétaire :

Titres 5 % belge (1 ^{re} série)	3,666,300 »	362,000 »	4,028,300 »	»	4,028,300 »
— 5 % — (2 ^e série)	4,293,900 »	463,300 »	4,757,200 »	»	4,757,200 »
— 5 % — (3 ^e série)	2,299,300 »	158,000 »	2,457,300 »	»	2,457,300 »
	10,259,500 »	983,300 »	11,242,800 »	»	11,242,800 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1911.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1911.
Caisse générale d'épargne et de retraite :					
Titres 2 1/2 % belge	19,778,000 »	422,000 »	20,200,000 »	147,400 »	20,052,600 »
— 3 % — (1 ^{re} série).	430 059,400 »	1,510,200 »	431,569,300 »	565,700 »	431,003,600 »
— 3 % — (2 ^e série)	590,425,950 »	33,883,200 »	624,309,150 »	3,758,900 »	620,550,250 »
— 3 % — (3 ^e série).	401,320,800 »	3,458,300 »	404,779,100 »	543,100 »	404,236,000 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités	128,200 »	»	128,200 »	»	128,200 »
— 4 % —	357,500 »	1,000 »	358,500 »	2,100 »	356,400 »
— 3 % —	19,865,400 »	500 »	19,865,900 »	280,600 »	19,585,300 »
— 2 1/2 % —	3,458,000 »	»	3,458,000 »	52,000 »	3,406,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal	15,467,300 »	»	15,467,300 »	343,800 »	15,123,500 »
— 3 % —	76,733,800 »	»	76,733,800 »	745,000 »	75,988,800 »
— 3 % — 1861.	178,200 »	»	178,200 »	9,600 »	168,600 »
— 3 % — 1909 (rembours. en 33 ans).	2,372,200 »	»	2,372,200 »	45,200 »	2,327,000 »
— 3 % Crédit communal 1910- 1911 (remb. en 33 ans).	»	3,965,600 »	3,965,600 »	»	3,965,600 »
— 3 % Crédit communal 1910 (rembours. en 66 ans).	10,000,000 »	»	10,000,000 »	49,700 »	9,950,300 »
— 3 % Vicinaux (janv.-juil.).	995,800 »	»	995,800 »	6,200 »	989,600 »
— 3 % — (mai-nov.).	22,324,000 »	»	22,324,000 »	61,500 »	22,262,500 »
— 2 1/2 % —	3,960,240 »	»	3,960,240 »	23,400 »	3,936,840 »
— 3.60 % Prov. d'Anvers 1901.	831,000 »	»	831,000 »	23,000 »	808,000 »
— 3 % — 1891.	450,500 »	»	450,500 »	6,000 »	444,500 »
— 2 1/2 % — 1896.	1,867,000 »	»	1,867,000 »	16,500 »	1,850,500 »
— 2 1/2 % Brabant	7,039,000 »	»	7,039,000 »	363,000 »	6,676,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale	1,862,500 »	»	1,862,500 »	18,000 »	1,844,500 »
Bons au porteur 4.25 % Flandre orient.	1,000,000 »	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»
Obligations 4 1/2 % Prov. de Hainaut	50,000 »	»	50,000 »	2,500 »	47,500 »
— 3 1/2 % —	2,327,000 »	»	2,327,000 »	17,000 »	2,310,000 »
— 2 1/2 % Prov. de Liège 1894.	746,500 »	»	746,500 »	25,000 »	721,500 »
— 3 % Prov. de Namur 1886.	28,500 »	»	28,500 »	500 »	28,000 »
— 3.60 % — 1902.	437,000 »	»	437,000 »	11,000 »	426,000 »
— 5 % Alost 1891	782,500 »	»	782,500 »	6,500 »	776,000 »
Bons au porteur 3.75 % Andenne	210,000 »	»	210,000 »	»	210,000 »
Obligations 3 % Anderlecht 1904	972,000 »	»	972,000 »	3,000 »	969,000 »
— 3 1/2 % Anderlecht 1907	983,500 »	»	983,500 »	4,500 »	979,000 »
— 3 1/2 % — 1909	3,184,000 »	580,000 »	3,764,000 »	16,500 »	3,744,500 »
A REPORTER. fr.	1,020,192,490 »	43,820,800 »	1,064,013,290 »	8,147,200 »	1,055 866,090 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1911.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1911.
REPORT . . . fr.	1,020,192,490 »	43 820,800 »	1,064,013,290 »	8,147,200 »	1,055,866,090 »
Bons au porteur 3.70 % Anvers 1910.	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 3.75 % Auvelais . .	300,000 »	»	300,000 »	»	300,000 »
— 3.75 % Berchem 1907.	500,000 »	100,000 »	600,000 »	»	600,000 »
— 4.25 % Berchem 1908.	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
Obligations 2 1/2 % Binche 1894. . .	614,000 »	»	614,000 »	6,000 »	608,000 »
— 3 % Blankenberghe 1885.	106,500 »	»	106,500 »	1,000 »	105,500 »
— 3 % — 1893.	30,000 »	»	30,000 »	500 »	29,500 »
— 3 % Borgerhout 1904. . .	968,000 »	»	968,000 »	6,000 »	962,000 »
Bons au porteur 3 90 % — 1910. . .	»	300,000 »	300,000 »	»	300,000 »
Obligations 2 1/2 % Bruges 1896. . .	10 378,500 »	»	10,378,500 »	45,000 »	10,333,500 »
— 3 % Charleroi 1880 . . .	114,500 »	»	114,500 »	2,000 »	112,500 »
— 3 % — 1905 . . .	1,454,500 »	»	1,454,500 »	9,000 »	1,445,500 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897 . . .	909,000 »	»	909,000 »	8,500 »	900,500 »
— 3 % Dinant 1902 . . .	954,000 »	»	954,000 »	5,000 »	949,000 »
— 3 % Dison 1882 . . .	254,000 »	»	254,000 »	5,500 »	248,500 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896. . .	1,533,000 »	»	1,533,000 »	15,000 »	1,518,000 »
— 3 % — 1902. . .	1,242,000 »	»	1,242,000 »	8,000 »	1,234,000 »
— 5 % Forest-lez-Bruxelles 1898.	402,400 »	»	402,400 »	3,000 »	399,400 »
— 3 % — 1905. . .	1,019,000 »	»	1,019,000 »	6,000 »	1,013,000 »
— 3 1/2 % 1910.	300,000 »	1,298,500 »	1,598,500 »	5,000 »	1,593,500 »
— 3 % Gand 1902	10,061,000 »	»	10,061,000 »	67,000 »	9,994,000 »
Bons au porteur 3.85 % Gand 1910 . .	»	7,000,000 »	7,000,000 »	»	7,000,000 »
— 3.60 % Herstal 1906 . .	50,000 »	»	50,000 »	50,000 »	»
— 3.60 % — 1911. . .	»	50,000 »	50,000 »	»	50,000 »
Obligations 3 % Ixelles 1880. . . .	234,000 »	»	234,000 »	2,000 »	232,000 »
— 3 % — 1894. . . .	1,116,500 »	»	1,116,500 »	5,000 »	1,111,500 »
— 2 1/2 % — 1895. . . .	1,619,000 »	»	1,619,000 »	16,000 »	1,603,000 »
— 3 % — 1897. . . .	982,000 »	»	982,000 »	8,000 »	974,000 »
— 3 % — 1902. . . .	585,000 »	»	585,000 »	4,000 »	581,000 »
— 3 1/2 % — 1910. . . .	»	1,024,000 »	1,024,000 »	3,000 »	1,021,000 »
— 3 % Laeken 1885	45,500 »	»	45,500 »	500 »	45,000 »
— 3 % — 1894	825,500 »	»	825,500 »	5,500 »	820,000 »
— 3 % — 1902	4,007,500 »	»	4,007,500 »	14,500 »	3,993,000 »
— 3 % — 1905	1,480,500 »	»	1,480,500 »	2,500 »	1,478,000 »
A REPORTER. . . . fr.	1,067,778,390 »	53,593,300 »	1,121,371,690 »	8,450,700 »	1,112,920,990 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1911.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1911.
REPORT. . . . fr.	1,067,778,390 »	53,593,300 »	1,121,371,690 »	8,450,700 »	1,112,920,990 »
Obligations 3 1/2 % Laeken 1910. . .	»	2,528,500 »	2,528,500 »	»	2,528,500 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1853. . .	109,840 »	»	109,840 »	11,040 »	98,800 »
— 3 % — 1860. . .	21,500 »	»	21,500 »	1,400 »	20,100 »
— 3 % Lotelinsart 1895 . . .	227,500 »	»	227,500 »	2,000 »	225,500 »
— 5 % Lokeren 1891 . . .	353,500 »	»	353,500 »	3,000 »	350,500 »
— 5 1/2 % Louvain 1910 . . .	5,118,000 »	»	5,118,000 »	8,500 »	5,109,500 »
— 3 % Malines 1885 . . .	83,500 »	»	83,500 »	2,500 »	81,000 »
Bons de caisse 3 1/2 % Menin	70,000 »	»	70,000 »	»	70,000 »
Bons au porteur 4.25 % Merxem 1909.	200,000 »	100,000 »	300,000 »	»	300,000 »
Obligations 3 % Middelkerke. . 1898.	844,500 »	»	844,500 »	6,500 »	838,000 »
Bons au porteur 3.90 % — 1910	100,000 »	»	100,000 »	»	100,000 »
Obligations 3 % Ville de Namur 1887 .	125,500 »	»	125,500 »	2,000 »	123,500 »
— 2 1/2 % — 1894 . . .	339,000 »	»	339,000 »	1,500 »	337,500 »
— 3 % — 1898 . . .	577,500 »	»	577,500 »	500 »	577,000 »
— 3 % — 1905 . . .	390,000 »	»	390,000 »	2,500 »	387,500 »
— 3 % — 1907 . . .	3,782,000 »	»	3,782,000 »	9,000 »	3,773,000 »
Bons au porteur 4 1/4 % Overpelt 1911.	»	30,000 »	30,000 »	»	30,000 »
Obligations 2 1/2 % Roulers 1895 . . .	1,334,500 »	»	1,334,500 »	12,000 »	1,322,500 »
— 3 % Saint-Gilles 1882 . . .	176,500 »	»	176,500 »	3,500 »	173,000 »
— 3 % — 1895 . . .	255,500 »	»	255,500 »	61,000 »	194,500 »
— 3 % — 1894 . . .	663,000 »	»	663,000 »	2,500 »	660,500 »
— 3 % — 1895 . . .	157,500 »	»	157,500 »	29,500 »	128,000 »
— 3 % — 1897 . . .	1,306,500 »	»	1,306,500 »	10,000 »	1,296,500 »
— 3 % — 1902 (avril-octobre).	2,055,000 »	»	2,055,000 »	14,000 »	2,041,000 »
— 3 % — 1902 (mars-sept.).	527,500 »	»	527,500 »	3,500 »	524,000 »
— 3 % — 1902 (15 mai-15 nov.).	6,101,000 »	»	6,101,000 »	40,000 »	6,061,000 »
Bons au porteur 3.75 % St-Gilles 1907 .	300,000 »	»	300,000 »	»	300,000 »
Obligations 3.90 % Saint-Gilles 1909 .	1,000,000 »	»	1,000,000 »	»	1,000,000 »
— 3 % St-Josse-ten-Noode 1881.	487,000 »	»	487,000 »	6,000 »	481,000 »
— 3 % — 1894 . . .	34,000 »	»	34,000 »	»	34,000 »
— 3 % — 1902. . .	308,000 »	»	308,000 »	2,000 »	306,000 »
— 2 1/2 % Schaerbeek 1897 . . .	1,031,500 »	»	1,031,500 »	9,500 »	1,022,000 »
— 3 % — 1894 . . .	906,500 »	»	906,500 »	5,000 »	901,500 »
A REPORTER. . . . fr.	1,096,764,730 »	56,251,800 »	1,153,016,530 »	8,699,640 »	1,144,316,890 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1911.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1911.
REPORT fr.	1,096,764,730 »	56,251,800 »	1,153,016,530 »	8,699,640 »	1,144,316,890 »
Obligations 5 % Schaarbeek 1902	634,500 »	»	634,500 »	4,000 »	630,500 »
— 5 % — 1904	10,741,000 »	»	10,741,000 »	29,000 »	10,712,000 »
Bons de caisse 5.75 % — 1907	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
Bons au porteur 4.25 — 1908	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 3.90 % — 1909	4,500,000 »	500,000 »	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 4.20 % — 1911	»	1,800,000 »	1,800,000 »	»	1,800,000 »
Obligations 5 % Spa 1905	494,000 »	»	494,000 »	2,000 »	492,000 »
— 4 % Thuin	12,500 »	»	12,500 »	»	12,500 »
— 5 % Turnhout 1899	373,500 »	»	373,500 »	2,000 »	371,500 »
— 5 % Verviers 1893	710,500 »	»	710,500 »	4,500 »	706,000 »
Bons au porteur 3.90 % Waterloo 1910	220,000 »	»	220,000 »	»	220,000 »
Obligations 5 % Watermael-Boitsfort 1905	962,500 »	96,000 »	1,058,500 »	6,500 »	1,052,000 »
Bons au porteur 3.90 % Watermael- Boitsfort 1910	»	230,000 »	230,000 »	»	230,000 »
Obligations 5 1/2 % Wemmel	287,000 »	»	287,000 »	1,000 »	286,000 »
Bons au porteur 3.75 % Wenduyne s/Mer 1907	200,000 »	»	200,000 »	»	200,000 »
— 4.25 % Wenduyne s/Mer 1908	200,000 »	»	200,000 »	»	200,000 »
Obligations 5.25 % Assurances générales	8,000,000 »	»	8,000,000 »	»	8,000,000 »
— 5 1/2 % — —	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 5 1/2 % Banque belge de chemins de fer	2,550,000 »	»	2,550,000 »	26,500 »	2,523,500 »
— 3.20 % Crédit foncier	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 5 1/2 % —	2,700,000 »	»	2,700,000 »	»	2,700,000 »
— 3.60 % —	3,600,000 »	750,000 »	4,350,000 »	1,000,000 »	3,350,000 »
— 3.70 % —	2,000,000 »	250,000 »	2,250,000 »	»	2,250,000 »
— 5 % Crédit foncier Sud- américain	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 3 % Galeries Saint-Hubert	200,000 »	»	200,000 »	500 »	199,500 »
— 5 % Banque belge de prêts fonciers	»	5,000,000 »	5,000,000 »	1,300,000 »	3,700,000 »
— 4 % Banque sino-belge	3,000,000 »	»	3,000,000 »	»	3,000,000 »
— 5 1/2 % Société générale de Belgique	6,364,500 »	1,000,000 »	7,364,500 »	1,005,000 »	6,359,500 »
— 4 % Société hypothécaire belge-américaine	6,100,000 »	»	6,100,000 »	»	6,100,000 »
A REPORTER fr.	1,163,114,730 »	67,877,800 »	1,230,992,530 »	12,080,640 »	1,218,911,890 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1911.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1911.
REPORT. fr.	1,163,114,730 »	67,877,800 »	1,230,992,530 »	12,080,640 »	1,218,911,890 »
Obligations 5 % Anvers-Gand	485,000 »	»	485,000 »	13,500 »	471,500 »
Actions privilégiées 5 % Anvers-Gand .	364,500 »	»	364,500 »	9,500 »	355,000 »
Obligations 5 % Anvers-Rotterdam . . .	5,780,000 »	»	5,780,000 »	70,500 »	5,709,500 »
— 5 % Braine-Gand	2,156,000 »	»	2,156,000 »	23,000 »	2,133,000 »
Actions privilégiées 5 % Bruxelles-Lille- Calais.	2,277,000 »	»	2,277,000 »	23,500 »	2,253,500 »
Obligations 5 3/8 % Charleroi-frontière.	583,000 »	»	583,000 »	51,500 »	531,500 »
— 4 % Chem. de fer au Brésil	7,379,500 »	»	7,379,500 »	49,500 »	7,330,000 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 ^e série)	1,679,000 »	»	1,679,000 »	1,000 »	1,678,000 »
— 4 % Chemin de fer du Congo	7,880,000 »	»	7,880,000 »	12,500 »	7,867,500 »
— 5 % — —	9,151,000 »	»	9,151,000 »	75,500 »	9,075,500 »
— 5 % Eccloo-Gand	585,000 »	»	585,000 »	7,500 »	577,500 »
— 5 % Est belge.	5,693,000 »	»	5,693,000 »	91,500 »	5,601,500 »
— 5 % Flandre occidentale	4,879,500 »	»	4,879,500 »	91,500 »	4,788,000 »
Actions à revenu fixe 5 % Flandre occidentale	2,331,700 »	»	2,331,700 »	27,300 »	2,304,400 »
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu.	28,000 »	»	28,000 »	8,000 »	20,000 »
Actions de capital 6 % —	11,000 »	»	11,000 »	»	11,000 »
Obligations 5 % Liège-Maestricht . . .	1,321,500 »	»	1,321,500 »	16,000 »	1,305,500 »
— 5 % Liégeois-Limbourgeois.	10,439,000 »	»	10,439,000 »	97,000 »	10,342,000 »
— 5 % Liégeois-Namurois.	6,946,500 »	120,000 »	7,066,500 »	43,000 »	7,023,500 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois	17,090,500 »	»	17,090,500 »	»	17,090,500 »
Obligations 5 % Chem. de fer de Maeseyck	579,500 »	»	579,500 »	34,500 »	545,000 »
— 5 % Malines-Terneuzen.	1,743,500 »	»	1,743,500 »	14,500 »	1,729,000 »
— 5 % Mons-Hautmont	957,000 »	»	957,000 »	16,500 »	940,500 »
— 8 % — —	1,371,000 »	»	1,371,000 »	15,500 »	1,355,500 »
— 5 % Namur-Liège 1 ^{re} et 2 ^{es} s.	9,048,000 »	»	9,048,000 »	167,500 »	8,880,500 »
— 5 % Nord belge	6,320,500 »	»	6,320,500 »	89,500 »	6,231,000 »
— 5 % Nord de la Belgique	6,813,500 »	»	6,813,500 »	80,500 »	6,733,000 »
— 5.60 % Chemins de fer réunis.	3,385,500 »	»	3,385,500 »	52,500 »	3,333,000 »
— 5 % Sambre-et-Meuse	753,500 »	»	753,500 »	15,000 »	738,500 »
— 4 % — —	81,000 »	»	81,000 »	21,000 »	60,000 »
— 4 1/2 % — —	716,000 »	»	716,000 »	34,000 »	682,000 »
— 4 1/2 % sud-ouest brésiliens.	1,750,000 »	»	1,750,000 »	»	1,750,000 »
A REPORTER fr.	1,283,694,430 »	67,997,800 »	1,351,692,230 »	13,333,440 »	1,338,358,790 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1911.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1911.
REPORT fr.	1,283,694,430 »	67,997,800 »	1,351,692,230 »	13,333,440 »	1,338,338,790 »
Obligations 5 % Tongres-Bilsen . . .	30,500 »	»	30,500 »	16,500 »	14,000 »
Actions privilégiées 5 % Tournai-Jurbise.	2,751,500 »	»	2,751,500 »	62,000 »	2,689,500 »
Obligations 4 % Entrepr. gén. de travaux.	1,070,000 »	»	1,070,000 »	51,000 »	1,019,000 »
— 4 1/2 % Tramways d'Agram.	»	1,000,000 »	1,000,000 »	333,500 »	666,500 »
— 4 % Tramways d'Anvers . . .	6,425,000 »	»	6,425,000 »	85,000 »	6,340,000 »
— 4 % — de Barcelone.	4,751,500 »	»	4,751,500 »	67,000 »	4,684,500 »
— 4 % — de Bologne . . .	949,500 »	»	949,500 »	8,500 »	941,000 »
— 5 % — bruxellois . . .	11,194,000 »	»	11,194,000 »	215,000 »	10,979,000 »
— 5.60 % — — . . .	9,138,500 »	»	9,138,500 »	140,000 »	8,998,500 »
— 4 % — — . . .	3,410,000 »	»	3,410,000 »	45,000 »	3,365,000 »
— 4 % — du Caire . . .	2,887,500 »	»	2,887,500 »	40,000 »	2,847,500 »
— 4 % Chem. de fer économ. 1892 (janvier-juillet) . . .	567,500 »	»	567,500 »	280,000 »	287,500 »
— 4 % Chem. de fer économ. 1909 (janvier-juillet) . . .	983,500 »	»	983,500 »	11,500 »	972,000 »
— 4 % Chem. de fer économ. (juin-décembre)	3,294,500 »	»	3,294,500 »	274,500 »	3,020,000 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne	1,816,000 »	1,250,000 »	3,066,000 »	25,000 »	3,041,000 »
— 4 1/2 % Tramways et appli- cation d'électricité	»	3,000,000 »	3,000,000 »	»	3,000,000 »
— 4 % Tramways florentins.	2,909,500 »	»	2,909,500 »	36,500 »	2,873,000 »
— 4 % — liégeois . . .	389,500 »	»	389,500 »	7,000 »	382,500 »
— 4 % — de Lille . . .	1,318,000 »	»	1,318,000 »	16,000 »	1,302,000 »
— 4 % — de Livourne	1,500,000 »	1,075,000 »	2,575,000 »	12,500 »	2,562,500 »
— 4 % Milan-Bergame-Cré- mona	1,280,500 »	»	1,280,500 »	50,000 »	1,230,500 »
— 4 % Compagnie mutuelle de Tramways	1,000,000 »	»	1,000,000 »	13,500 »	986,500 »
— 5 % Tramways napolitains.	1,464,000 »	»	1,464,000 »	90,000 »	1,374,000 »
— 4 % — — . . .	1,670,500 »	»	1,670,500 »	20,000 »	1,650,500 »
— 4 1/2 % — d'Odessa . . . (juin-déc.)	790,000 »	»	790,000 »	30,000 »	760,000 »
— 4 1/2 % — (janv-juill).	»	2,600,000 »	2,600,000 »	»	2,600,000 »
— 5 1/2 % — piémontais	1,130,000 »	»	1,130,000 »	17,500 »	1,112,500 »
— 4 % — — . . .	647,500 »	»	647,500 »	10,000 »	637,500 »
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples	970,000 »	»	970,000 »	11,500 »	958,500 »
— 4 % — — . . .	287,500 »	»	287,500 »	6,000 »	281,500 »
A REPORTER fr.	1,348,320,930 »	76,922,800 »	1,425,243,730 »	15,308,440 »	1,409,935,290 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1911.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1911.
REPORT fr.	1,348,320,930 »	76,922,800 »	1,425,243,730 »	15,308,440 »	1,409,935,290 »
Obligations 4 % Railways et Electricité.	4,754,000 »	»	4,754,000 »	35,500 »	4,718,500 »
— 4 % Tramways de Reims .	1,152,500 »	»	1,152,500 »	30,500 »	1,122,000 »
— privilégiées 4 % Tramways de Rostoff sur le Don . .	4,470,000 »	750,000 »	2,220,000 »	31,000 »	2,189,000 »
— 4 1/2 % Tramways de Saratow.	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
— 4 % Tramways de Taschkent	992,500 »	»	992,500 »	10,500 »	982,000 »
— 4 % Tramways de Turin .	1,459,000 »	500,000 »	1,959,000 »	34,000 »	1,925,000 »
— 5 % — —	96,000 »	»	96,000 »	3,500 »	92,500 »
— 4 % Chemins de fer secondaires (janvier-juillet) .	2,224,000 »	»	2,224,000 »	185,500 »	2,038,500 »
— 4 % — (mars-septembre).	1,928,500 »	»	1,928,500 »	43,500 »	1,885,000 »
— 5 % Tramways de Varsovie.	258,000 »	»	258,000 »	46,000 »	212,000 »
— 4 % Tramways des provinces de Vérone et Vicence	»	550,000 »	550,000 »	»	550,000 »
— 4 % Tramways verviétois .	779,000 »	»	779,000 »	18,000 »	761,000 »
— 4 1/2 % Angleur	491,000 »	»	491,000 »	126,000 »	365,000 »
— 4 % —	949,000 »	»	949,000 »	40,500 »	908,500 »
— 4 % Cockerill	1,874,000 »	»	1,874,000 »	39,000 »	1,835,000 »
— 4 % Narcinelle-Couillet .	2,000,000 »	64,000 »	2,064,000 »	64,000 »	2,000,000 »
— 5 % Providence	102,000 »	»	102,000 »	2,500 »	99,500 »
— 4 % —	324,500 »	»	324,500 »	1,500 »	323,000 »
— 5 % Charbonnages belges.	1,100,000 »	»	1,100,000 »	10,000 »	1,090,000 »
— 4 1/2 % Charbges du Poirier.	274,000 »	»	274,000 »	34,000 »	240,000 »
— 4 1/2 % Levant du Flénu .	»	5,000,000 »	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 5 % Produits au Flénu . .	34,000 »	»	34,000 »	5,000 »	29,000 »
— 5 1/2 % Produits au Flénu.	930,000 »	»	930,000 »	65,000 »	865,000 »
— 4 % Vieille-Montagne . .	4,820,000 »	»	4,820,000 »	289,000 »	4,531,000 »
— 5 1/2 % Val-Saint-Lambert.	1,800,000 »	»	1,800,000 »	100,000 »	1,700,000 »
— 4 % Glaces nationales belges.	338,000 »	»	338,000 »	35,500 »	302,500 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode	893,000 »	»	893,000 »	30,000 »	863,000 »
— 4 % Société anonyme de Herbes-le-Château . . .	412,000 »	»	412,000 »	»	412,000 »
— 5 % Quenast (1 ^{re} et 5 ^e séries).	133,000 »	»	133,000 »	31,000 »	102,000 »
— 5 % — 2 ^e série	5,500 »	»	5,500 »	1,500 »	4,000 »
A REPORTER fr.	1,379,914,430 »	84,286,800 »	1,464,201,230 »	16,620,910 »	1,447,580,290 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1911.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1911.
REPORT. fr.	1,379,914,430 »	84,286,800 »	1,464,201,230 »	16,620,940 »	1,447,580,290 »
Obligations 4 1/2 % Pap. de Saventhem (février-août)	300,000 »	»	300,000 »	50,000 »	250,000 »
— 4 % Pap. de Saventhem (51 mars-30 septembre)	125,000 »	»	125,000 »	25,000 »	100,000 »
— 4 % Union des Papeteries.	537,000 »	»	537,000 »	18,000 »	519,000 »
— 4 % Vedrin	100,000 »	»	100,000 »	»	100,000 »
— 5 1/2 % Entrepôts libres d'Anvers (15 mai-15 nov.)	493,000 »	»	493,000 »	26,000 »	467,000 »
— 5 1/2 % Magasins généraux et Entrepôts libres d'Anvers (janvier-juillet)	955,000 »	»	955,000 »	29,000 »	926,000 »
— 4 % Ateliers de construction H. Bollinckx.	480,000 »	»	480,000 »	80,000 »	400,000 »
— 5 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits	1,183,500 »	»	1,183,500 »	55,000 »	1,128,500 »
— 4 % Eclairage et Chauffage par le gaz (mai-nov.)	1,012,500 »	»	1,012,500 »	72,500 »	940,000 »
— 4 % — (mars-septembre).	3,925,500 »	»	3,925,500 »	74,000 »	3,851,500 »
— 4 % Société de gaz et d'électricité du Hainaut.	2,000,000 »	»	2,000,000 »	24,500 »	1,975,500 »
— 4 % Exploitation intercommu- nale de l'industrie du gaz et de l'électricité	1,000,000 »	»	1,000,000 »	20,000 »	980,000 »
— 4 1/2 % Eclairage électrique de Saint-Petersbourg.	1,471,500 »	»	1,471,500 »	34,500 »	1,437,000 »
— 4 % Entreprises électriques	2,846,000 »	»	2,846,000 »	60,000 »	2,786,000 »
— 4 1/2 % Electricité du bas- sin de Charleroi	834,000 »	»	834,000 »	10,000 »	824,000 »
— 4 1/2 % Société d'électricité du Borinage.	500,000 »	»	500,000 »	8,000 »	492,000 »
— 4 % Compagnie électrique anversoise	2,403,500 »	»	2,403,500 »	98,500 »	2,305,000 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau	493,000 »	1,900,000 »	2,393,000 »	3,500 »	2,389,500 »
— 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht	380,500 »	»	380,500 »	9,000 »	371,500 »
— 4 % Société financière de transports et d'entreprises industrielles	3,146,500 »	»	3,146,500 »	59,500 »	3,087,000 »
— 4 % Usine de désargenta- tion	2,378,000 »	»	2,378,000 »	129,000 »	2,249,000 »
Créances hypothécaires.	29,304,494 97	3,164 300 »	32,468,794 97	1,598,836 64	30,869,958 33
Prêts consentis aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières	84,225,770 63	5,477,900 »	89,703,670 63	478,324 99	89,525,345 64
Prêts agricoles.	13,785,731 11	3,034,670 »	16,820,401 11	1,905,090 25	14,915,310 86
Annuités souscrites par les provinces et les communes	89,490 58	»	89,490 58	52,221 65	37,268 93
Annuités dues par divers	6,937 438 47	»	6,937,438 47	1,946,228 23	4,991,210 24
Cautionnements des comptoirs agri- coles, etc.	652,839 »	74,700 »	724,539 »	45,000 »	679,539 »
Dépôts de garantie (accidents du travail)	15,000 »	»	15,000 »	»	15,000 »
TOTAUX fr.	4,511,489,691 76	97,935,370 »	4,609,425,064 76	23,232,641 76	4,616,192,423 »

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 30 décembre 1911, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
A.			
Caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 1/2 % belge	6,165,425 66	60,000 »	6,225,425 66
— 5 % — (1 ^{re} série)	18,967,075 »	5,707,000 »	24,674,075 »
— 5 % — (2 ^e série)	59,603,395 72	4,741,020 »	64,344,415 72
— 5 % — (3 ^e série)	6,000,000 »	1,359,800 »	7,359,800 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités	»	2,975 »	2,975 »
— 4 % —	»	280 »	280 »
Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.	»	13,000 »	13,000 »
	90,735,896 38	11,884,075 »	102,619,971 38
B.			
Caisse de milice. — Levée de 1871 :			
Livret de la Caisse d'épargne	3,411 58	»	3,411 58
C.			
Caisse de milice. — Levée de 1872 :			
Livret de la Caisse d'épargne	18,622 38	»	18,622 38
D.			
Caisse de milice. — Levée de 1873 :			
Livret de la Caisse d'épargne	26,152 93	»	26,152 93
E.			
Caisse de milice — Levée de 1874 :			
Livret de la Caisse d'épargne	50,171 14	»	50,171 14

F.	TITRES ET VALEURS		
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	TOTAL.
Caisse générale d'épargne et de retraite :			
Obligations 2 1/2 % belge	18,411,000 »	1,641,600 »	20,052,600 »
— 3 % — (1 ^e série)	126,000,000 »	3,003,600 »	131,003,600 »
— 3 % — (2 ^e série)	611,000,000 »	9,550,250 »	620,550,250 »
— 3 % — (3 ^e série)	103,000,000 »	1,236,000 »	104,236,000 »
— 4 1/2 % Caisse d'annuités	»	128,200 »	128,200 »
— 4 % — —	»	356,400 »	356,400 »
— 3 % — —	»	19,585,300 »	19,585,300 »
— 2 1/2 % — —	»	3,406,000 »	3,406,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal	13,391,500 »	1,532,000 »	15,123,500 »
— 3 % — —	73,263,000 »	725,800 »	75,988,800 »
— 3 % — — 1861	»	168,600 »	168,600 »
— 3 % — — 1909 (remboursables en 55 ans)	2,327,000 »	»	2,327,000 »
— 3 % — — 1910-1911 (rembours. en 55 ans)	3,965,600 »	»	3,965,600 »
— 3 % — — 1910 (remboursables en 66 ans)	9,950,300 »	»	9,950,300 »
— 3 % Vicinaux (janvier-juillet)	»	989,600 »	989,600 »
— 3 % — (mai-novembre)	»	22,262,500 »	22,262,500 »
— 2 1/2 % —	»	3,936,840 »	3,936,840 »
— 3.60 % Province d'Anvers 1901	»	808,000 »	808,000 »
— 3 % — — 1891	»	444,500 »	444,500 »
— 2 1/2 % — — 1898	»	1,850,500 »	1,850,500 »
— 2 1/2 % Brabant	»	6,676,000 »	6,676,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale	»	1,844,500 »	1,844,500 »
Obligations 4 1/2 % Province de Hainaut	»	47,500 »	47,500 »
— 3 1/2 % — —	»	2,310,000 »	2,310,000 »
— 2 1/2 % — de Liège 1894	»	721,500 »	721,500 »
— 3 % — de Namur 1886	»	28,000 »	28,000 »
— 3.60 % — — 1902	»	426,000 »	426,000 »
— 3 % Alost 1891	»	776,000 »	776,000 »
Bons au porteur 3 75 % Andenne	»	210,000 »	210,000 »
Obligations 3 % Anderlecht 1901	»	969,000 »	969,000 »
— 3 1/2 % — 1907	»	979,000 »	979,000 »
— 3 1/2 % — 1909	»	3,744,500 »	3,744,500 »
Bons au porteur 3.70 % Anvers 1910	»	5,000,000 »	5,000,000 »
A REPORTER fr.	963,508,400 »	97,337,690 »	1,060,866,090 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT fr.	963,308,400 »	97,357,690 »	1,060,866,090 »
Bons au porteur 5.75 Auvelais	»	300,000 »	300,000 »
— 3.75 % Berchem 1907	»	600,000 »	600,000 »
— 4.25 % Berchem 1908	»	500,000 »	500,000 »
Obligations 2 1/2 % Binche 1894	»	608,000 »	608,000 »
— 5 % Blankenberghe 1885	»	105,500 »	105,500 »
— 5 % — 1895	»	29,500 »	29,500 »
— 5 % Borgerhout 1904	»	962,000 »	962,000 »
Bons au porteur 5 90 Borgerhout 1910	»	300,000 »	300,000 »
Obligations 2 1/2 % Bruges 1896	»	10,333,500 »	10,333,500 »
— 5 % Charleroi 1880	»	112,500 »	112,500 »
— 5 % — 1905	»	1,445,500 »	1,445,500 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897	»	900,500 »	900,500 »
— 5 % Dinant 1902	»	949,000 »	949,000 »
— 5 % Dison 1882	»	248,500 »	248,500 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896	»	1,518,000 »	1,518,000 »
— 5 % — 1902	»	1,234,000 »	1,234,000 »
— 5 % Forest 1898	»	399,400 »	399,400 »
— 5 % — 1905	»	1,013,000 »	1,013,000 »
— 5 1/2 % — 1910	»	1,593,500 »	1,593,500 »
— 5 % Gand 1902	»	9,994,000 »	9,994,000 »
Bons au porteur 5.85 % Gand 1910	»	7,000,000 »	7,000,000 »
Bons de caisse 5.60 % Herstal 1911	»	50,000 »	50,000 »
Obligations 5 % Ixelles 1880	»	232,000 »	232,000 »
— 5 % — 1894	»	1,111,500 »	1,111,500 »
— 2 1/2 % — 1895	»	1,603,000 »	1,603,000 »
— 3 % — 1897	»	974,000 »	974,000 »
— 5 % — 1902	»	581,000 »	581,000 »
— 5 1/2 % — 1910	»	1,021,000 »	1,021,000 »
— 5 % Laeken 1885	»	45,000 »	45,000 »
— 5 % — 1894	»	820,000 »	820,000 »
— 5 % — 1902	»	3,993,000 »	3,993,000 »
— 5 % — 1905	»	1,478,000 »	1,478,000 »
— 5 1/2 % — 1910	»	2,528,500 »	2,528,500 »
A REPORTER fr.	963,308,400 »	151,941,090 »	1,115,449,490 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION	dépôts à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement	
REPORT. fr.	963,508,400 »	151,941,090 »	1,115,449,490 »
Obligations 2 $\frac{1}{2}$ % Ville de Liège 1855	»	98,800 »	98,800 »
— 5 % — 1860	»	20,100 »	20,100 »
— 5 % Lodelinsart 1895	»	225,500 »	225,500 »
— 3 % Lokeren 1891	»	350,500 »	350,500 »
— 5 $\frac{1}{2}$ % Louvain 1910	»	5,109,500 »	5,109,500 »
— 5 % Malines 1885	»	81,000 »	81,000 »
Bons de caisse 5 $\frac{1}{2}$ % Menin	»	70,000 »	70,000 »
Bons au porteur 4.25 % Merxem 1909	»	300,000 »	300,000 »
Obligations 3 % Middelkerke 1898	»	838,000 »	838,000 »
Bons au porteur 3.90 % Middelkerke 1910	»	100,000 »	100,000 »
Obligations 5 % Ville de Namur 1887	»	123,500 »	123,500 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % — 1894	»	337,500 »	337,500 »
— 3 % — 1898	»	577,000 »	577,000 »
— 3 % — 1905	»	387,500 »	387,500 »
— 3 % — 1907	»	3,773,000 »	3,773,000 »
Bons au porteur 4 $\frac{1}{4}$ % Overpelt 1911	»	30,000 »	30,000 »
Obligations 2 $\frac{1}{2}$ % Roulers 1895	»	1,322,500 »	1,322,500 »
— 3 % Saint-Gilles 1882	»	173,000 »	173,000 »
— 3 % — 1895	»	194,500 »	194,500 »
— 3 % — 1894	»	660,500 »	660,500 »
— 3 % — 1895	»	128,000 »	128,000 »
— 3 % — 1897	»	1,296,500 »	1,296,500 »
— 3 % — 1902 (avril-octobre)	»	2,041,000 »	2,041,000 »
— 3 % — 1902 (mars-septembre)	»	524,000 »	524,000 »
— 3 % — 1902 (15 mai-15 novembre)	»	6,061,000 »	6,061,000 »
Bons au porteur 5.75 % Saint-Gilles 1907	»	300,000 »	300,000 »
Obligations 3.90 % — 1909	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 3 % Saint-Josse-ten-Noode 1881	»	481,000 »	481,000 »
— 3 % — 1894	»	34,000 »	34,000 »
— 3 % — 1902	»	306,000 »	306,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % Schaerbeek 1897	»	1,022,000 »	1,022,000 »
— 3 % — 1894	»	901,500 »	901,500 »
— 3 % — 1902	»	630,500 »	630,500 »
A REPORTER fr.	963,508,400 »	181,438,990 »	1,144,947,390 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT. fr.	963,508,400 »	181,438,990 »	1,144,947,390 »
Obligations 3 % Schaerbeek 1904	»	40,712,000 »	40,712,000 »
Bons de caisse 3.75 % -- 1907	»	5,000,000 »	5,000,000 »
Bons au porteur 4.25 % -- 1908	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 3.90 % -- 1909	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 4.20 % -- 1911	»	1,800,000 »	1,800,000 »
Obligations 3 % Spa 1905	»	492,000 »	492,000 »
— 4 % Thuin	»	12,500 »	12,500 »
— 3 % Turnhout 1899	»	371,500 »	371,500 »
Obligations 5 % Verviers 1895	»	706,000 »	706,000 »
Bons au porteur 5.90 % Waterloo 1910	»	220,000 »	220,000 »
Obligations 5 % Watermael-Boitsfort	»	1,052,000 »	1,052,000 »
Bons au porteur 3.90 % Watermael-Boitsfort	»	230,000 »	230,000 »
Obligations 3 1/2 % Wemmel	»	286,000 »	286,000 »
Bons au porteur 3.75 % Wenduyn-sur-Mer	»	200,000 »	200,000 »
— 4.25 % —	»	200,000 »	200,000 »
Obligations 3.25 % Assurances générales	»	8,000,000 »	8,000,000 »
— 3 1/2 % — —	»	500,000 »	500,000 »
— 3 1/2 % Banque belge de chemins de fer	»	2,523,500 »	2,523,500 »
— 3.20 % Crédit foncier	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 3 1/2 % —	»	2,700,000 »	2,700,000 »
— 3.60 % —	»	3,350,000 »	3,350,000 »
— 3.70 % —	»	2,250,000 »	2,250,000 »
— 5 % Crédit foncier Sud américain	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 3 % Galeries Saint-Hubert	»	199,500 »	199,500 »
— 5 % Banque belge de prêts fonciers	»	3,700,000 »	3,700,000 »
— 4 % Banque sino-belge	»	3,000,000 »	3,000,000 »
— 3 1/2 % Société générale de Belgique	»	6,359,500 »	6,359,500 »
— 4 % Société hypothécaire belge-américaine	»	6,100,000 »	6,100,000 »
— 3 % Anvers-Gand	»	471,500 »	471,500 »
Actions privilégiées 3 % Anvers-Gand	»	355,000 »	355,000 »
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam	»	5,709,500 »	5,709,500 »
— 3 % Braine-le-Comte à Gand	»	2,133,000 »	2,133,000 »
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lille-Calais	»	2,253,500 »	2,253,500 »
A REPORTER. fr.	963,508,400 »	266,325,990 »	1,229,834,390 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOVERNEMENT de cet établissement.	
Report. fr.	963,808,400 »	266,325,990 »	1,229,834,390 »
Obligations 3 1/8 % Charleroi-frontière.	»	534,500 »	534,500 »
— 4 % Chemins de fer au Brésil.	»	7,330,000 »	7,330,000 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 ^e série)	»	1,678,000 »	1,678,000 »
— 4 % — —	»	7,867,500 »	7,867,500 »
— 3 % — —	»	9,075,500 »	9,075,500 »
— 3 % Eecloo-Gaud.	»	577,500 »	577,500 »
— 3 % Est belge.	»	5,604,500 »	5,604,500 »
— 5 % Flandre occidentale	»	4,788,000 »	4,788,000 »
Actions à revenu fixe 5 % Flandre occidentale	»	2,304,400 »	2,304,400 »
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu	»	20,000 »	20,000 »
Actions de capital 6 % Haut et Bas-Flénu.	»	11,000 »	11,000 »
Obligations 3 % Liège-Maestricht	»	1,305,500 »	1,305,500 »
— 3 % Liégeois-Limbourgeois	»	10,342,000 »	10,342,000 »
— 5 % Liégeois-Namurois.	»	7,023,500 »	7,023,500 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois	»	17,090,500 »	17,090,500 »
Obligations 3 % Chemin de fer de Maeseyck.	»	545,000 »	545,000 »
— 3 % Malines-Terneuzen	»	1,729,000 »	1,729,000 »
— 5 % Mons-Hautmont.	»	940,500 »	940,500 »
— 8 % — —	»	1,355,500 »	1,355,500 »
— 5 % Namur-Liège (1 ^{re} et 2 ^{me} séries)	»	8,880,500 »	8,880,500 »
— 5 % Nord belge	»	6,231,000 »	6,231,000 »
— 3 % Nord de la Belgique	»	6,733,000 »	6,733,000 »
— 3.60 % Chemins de fer réunis	»	3,333,000 »	3,333,000 »
— 5 % Sambre-et-Meuse	»	738,500 »	738,500 »
— 4 % — —	»	60,000 »	60,000 »
— 4 1/2 % — —	»	682,000 »	682,000 »
— 4 1/2 % Sud-ouest brésiliens	»	1,750,000 »	1,750,000 »
— 3 % Tongres-Bilsen.	»	14,000 »	14,000 »
Actions privilégiées 5 % Tournai-Jurbise	»	2,689,500 »	2,689,500 »
Obligations 4 % Entreprise générale de travaux	»	1,049,000 »	1,049,000 »
— 4 1/2 % Tramways d'Agram	»	666,500 »	666,500 »
— 4 % — d'Anvers	»	6,340,000 »	6,340,000 »
— 4 % — de Barcelone	»	4,684,500 »	4,684,500 »
A REPORTER. fr.	963,808,400 »	390,263,890 »	1,353,772,290 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
REPORT. fr.	963,508,400 »	390,263,890 »	1,353,772,290 »
Obligations 4 % Tramways de Bologne	»	941,000 »	941,000 »
— 3 % — bruxellois	»	10,979,000 »	10,979,000 »
— 3.60 % — —	»	8,998,500 »	8,998,500 »
— 4 % — —	»	3,365,000 »	3,365,000 »
— 4 % — du Caire	»	2,847,500 »	2,847,500 »
— 4 % Chemins de fer économiques 1892 (janv.-juil.)	»	287,500 »	287,500 »
— 4 % — — 1909 (janv.-juil.)	»	972,000 »	972,000 »
— 4 % — — 1900-1907 (juin-déc.)	»	3,020,000 »	3,020,000 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne	»	3,041,000 »	3,041,000 »
— 4 1/2 % Société générale de Tramways et d'ap- plications d'électricité	»	3,000,000 »	3,000,000 »
— 4 % Tramways florentins	»	2,873,000 »	2,873,000 »
— 4 % — liégeois	»	382,500 »	382,500 »
— 4 % — de Lille	»	1,302,000 »	1,302,000 »
— 4 % — de Livourne	»	2,562,500 »	2,562,500 »
— 4 % Milan-Bergame-Crémone	»	1,230,500 »	1,230,500 »
— 4 % Compagnie mutuelle de Tramways	»	986,500 »	986,500 »
— 5 % Tramways napolitains	»	1,374,000 »	1,374,000 »
— 4 % — —	»	1,650,500 »	1,650,500 »
— 4 1/2 % — d'Odessa (juin-décembre)	»	760,000 »	760,000 »
— 4 1/2 % — — (janvier-juillet)	»	2,600,000 »	2,600,000 »
— 3 1/2 % — piémontais	»	1,112,500 »	1,112,500 »
— 4 % — —	»	637,500 »	637,500 »
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples	»	958,500 »	958,500 »
— 4 % — —	»	281,500 »	281,500 »
— 4 % — de Reims	»	1,122,000 »	1,122,000 »
— 4 % Railways et Electricité	»	4,718,500 »	4,718,500 »
— 4 % Tramways de Rostoff sur le Don	»	2,189,000 »	2,189,000 »
— 4 1/2 % Tramways et éclairage de Saratow	»	500,000 »	500,000 »
— 4 % — de Tachkent	»	982,000 »	982,000 »
— 4 % — de Turin	»	1,925,000 »	1,925,000 »
— 5 % — —	»	92,500 »	92,500 »
— 4 % Chemins de fer secondaires (janvier-juillet)	»	2,038,500 »	2,038,500 »
— 4 % — — (mars-sept.)	»	1,885,000 »	1,885,000 »
A REPORTER fr.	963,508,400 »	461,879,390 »	1,425,387,790 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT. fr.	963,508,400 »	461,879,390 »	1,425,387,790 »
Obligations 5 % Tramways de Varsovie	»	212,000 »	212,000 »
— 4 % — des provinces de Vérone et Vicence	»	550,000 »	550,000 »
— 4 % — verviétois	»	761,000 »	761,000 »
— 4 1/2 % Angleur	»	363,000 »	363,000 »
— 4 % —	»	908,500 »	908,500 »
— 4 % J. Cockerill.	»	1,835,000 »	1,835,000 »
— 4 % Marcinelle-Couillet (G ^{1^{re}})	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 5 % Providence	»	99,500 »	99,500 »
— 4 % —	»	323,000 »	323,000 »
— 3 % Charbonnages belges	»	1,090,000 »	1,090,000 »
— 4 1/2 % — du Poirier	»	240,000 »	240,000 »
— 4 1/2 % Levant du Flénu	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 5 % Produits au Flénu.	»	29,000 »	29,000 »
— 3 1/2 % —	»	865,000 »	865,000 »
— 4 % Vieille-Montagne	»	4,531,000 »	4,531,000 »
— 3 1/2 % Cristalleries du Val-Saint-Lambert	»	1,700,000 »	1,700,000 »
— 4 % Glaces nationales belges	»	302,500 »	302,500 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode	»	863,000 »	863,000 »
— 4 % Merbes-le-Château.	»	412,000 »	412,000 »
— 5 % Quenast (1 ^{re} et 3 ^e séries).	»	102,000 »	102,000 »
— 3 % — (2 ^e série)	»	4,000 »	4,000 »
— 4 % Papeteries de Saventhem (février-août)	»	250,000 »	250,000 »
— 4 % — — (31 mars-30 sept.)	»	100,000 »	100,000 »
— 4 % Union des Papeteries	»	519,000 »	519,000 »
— 4 % Vedrin	»	100,000 »	100,000 »
— 3 1/2 % Entrepôts libres d'Anvers (15 mai-15 nov.)	»	467,000 »	467,000 »
— 3 1/2 % Magasins généraux et Entrepôts libres d'Anvers (janvier-juillet)	»	926,000 »	926,000 »
— 4 % Ateliers H. Bollinckx	»	400,000 »	400,000 »
— 3 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits	»	1,128,500 »	1,128,500 »
— 4 % Eclairage et Chauffage par le gaz (mai- novembre)	»	940,000 »	940,000 »
— 4 % — — (mars-septembre)	»	3,851,500 »	3,851,500 »
— 4 % Société de gaz et d'électricité du Hainaut	»	1,975,500 »	1,975,500 »
A REPORTER. fr.	963,508,400 »	494,729,390 »	1,458,237,790 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT. fr.	963,508,400 »	494,729,390 »	1,458,237,790 »
Obligations 4 % Société centrale pour l'exploitation intercommunale de l'Industrie du gaz et de l'électricité	»	980,000 »	980,000 »
— 4 % Eclairage électrique de Saint-Petersbourg.	»	1,437,000 »	1,437,000 »
— 4 % Société générale belge d'entreprises électriques	»	2,786,000 »	2,786,000 »
— 4 1/2 % Electricité du bassin de Charleroi	»	824,000 »	824,000 »
— 4 1/2 % Société d'électricité du Borinage	»	492,000 »	492,000 »
— 4 % Compagnie électrique anversoise	»	2,305,000 »	2,305,000 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau	»	2,389,500 »	2,389,500 »
— 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht	»	371,500 »	371,500 »
— 4 % Société financière de transports et d'entreprises industrielles.	»	3,087,000 »	3,087,000 »
— 4 % Usine de désargement	»	2,249,000 »	2,249,000 »
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc.	»	679,539 »	679,539 »
Dépôts de garantie (accidents du travail)	»	15,000 »	15,000 »
	963,508,400 »	512,344,929 »	1,475,853,329 »

G**Fonds de provision monétaire :**

Titres 5 % belge (1 ^{re} série)	1,129,100 »	2,899,200 »	4,028,300 »
— 5 % — (2 ^e série).	3,442,000 »	1,315,200 »	4,757,200 »
— 5 % — (3 ^e série).	1,190,200 »	1,267,100 »	2,457,300 »
	5,761,300 »	5,481,500 »	11,242,800 »

H**Caisse d'amortissement :**

Titres 5 % belge (1 ^{re} série)	»	1,216,900 »	1,216,900 »
— 5 % — (2 ^e série)	»	2,052,900 »	2,052,900 »
— 5 % — (3 ^e série)	»	436,500 »	436,500 »
	»	3,706,300 »	3,706,300 »

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 30 décembre 1911, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1910, ainsi que le Journal de l'année 1911, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 3 avril 1912.

(Signé) BOURGEOIS
MESENS.
DUPRET.
DE SADELEER.
VAN DER REST.

